

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-42

Séance du 27 mai 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 mai 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance extraordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin et Sophie Thomas.

Représentés : Frédéric Froment par Rémi Goube, Didier Riche par Fatima Chomat, Michel Pécoul par Olivier Bridelance.

Secrétaire : Olivier Bridelance

2025-42 : Autorisation donnée au Maire pour faire une demande de subvention pour des travaux à effectuer au cimetière

Monsieur le Maire présente,

La commune souhaite engager des travaux de rénovation des murs d'enceinte et de soutènement du cimetière communal, ces derniers étant fortement dégradés et certains menaçant de s'effondrer sur des stèles.

Après consultation de plusieurs entreprises, le montant estimé des travaux s'élève à 26 895.35 euros HT.

Pour couvrir le coût total de ces travaux, le plan de financement est le suivant :

Département : 30% → 8068,60 euros HT

Autofinancement : 70% → 18 826,74 euros HT

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ci-dessus et le plan de financement afférent
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Département à hauteur de 8068,60 euros HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la grille tarifaire dans son intégralité.

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 27 mai 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire


